

*Pôle communication*  
24.65.42

Mercredi 11 septembre 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### DÉLIBÉRATIONS DU CONGRÈS

-----

#### **La Nouvelle-Calédonie déclare l'urgence climatique et environnementale et se dote d'un fonds dédié**

**Le gouvernement a arrêté deux projets de délibérations du Congrès relatives d'une part, à la déclaration de l'urgence climatique et environnementale en Nouvelle-Calédonie et à la définition d'une stratégie calédonienne du changement climatique et d'autre part, à la création d'un fonds de résilience calédonien du changement climatique. Ces textes ont pour vocation d'engager la Nouvelle-Calédonie dans une démarche proactive pour anticiper et s'adapter aux effets présents et futurs du changement climatique.**

D'après le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les îles du Pacifique sont en première ligne face au réchauffement climatique mondial. Augmentation des températures, élévation du niveau de la mer, accentuation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes. Face à ces prévisions alarmantes et déjà visibles, plusieurs initiatives ont été lancées dans le Pacifique pour répondre aux enjeux des impacts climatiques. Le Vanuatu et la Nouvelle-Zélande ont déjà déclaré l'urgence climatique tandis que la Polynésie française a mis en place son plan climat 2030. Fidji a intégré 160 mesures d'adaptation dans son plan nation d'adaptation (NAP).

#### **Déclaration de l'urgence climatique**

Dans ce contexte et conformément au vœu du Congrès de la Nouvelle-Calédonie du 23 décembre 2019 voté à l'unanimité, le gouvernement propose de déclarer l'urgence climatique et environnementale en y adossant une stratégie calédonienne du changement climatique pour engager le territoire sur une trajectoire de résilience face aux effets du changement climatique.

Les conséquences des effets du changement climatique sont déjà visibles, à l'instar de l'érosion du trait de côte qui bouleverse la physionomie du littoral calédonien. En cause, l'élévation du niveau de

*\*\* Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur [gouv.nc](http://gouv.nc) \*\**

la mer qui aura également pour effet d'accroître l'ampleur et la fréquence des submersions marines lors des événements extrêmes.

Les impacts sur le littoral à court, moyen et long terme sont d'ordre économiques, écologiques mais aussi socio-culturels (perte de terrains à valeur économique ou sociale, dégâts sur des infrastructures, salinisation des terres dont les terres agricoles...).

Les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage – des secteurs vitaux pour l'autonomie alimentaire – doivent ainsi faire face à des défis croissants comme les fortes pluies ou au contraire l'assèchement des terres. Par ailleurs, la hausse des températures océaniques pourrait causer la migration d'espèces halieutiques et une mortalité massive des coraux, essentiels à la biodiversité marine.

## Stratégie calédonienne du changement climatique

C'est dans ce contexte que le gouvernement a élaboré une stratégie calédonienne du changement climatique, fruit d'un processus en plusieurs étapes :

- état des lieux des initiatives climat en Nouvelle-Calédonie et une analyse des stratégies des différents territoires du Pacifique ;
- concertation à travers des ateliers en ligne et en présentiel pour fédérer le maximum d'acteurs et recenser le plus de propositions possibles ;
- tenue du premier forum calédonien du changement climatique le 18 avril 2024.

Sur la base de toutes les contributions reçues et de l'apport d'experts, la stratégie calédonienne accompagne la déclaration d'urgence climatique. Sa gouvernance reposera sur un forum calédonien du changement climatique qui est appelé à se réunir annuellement et un comité calédonien du changement climatique, chargé de coordonner la mise en œuvre de la stratégie.

Il est également chargé de la gestion du fonds de résilience du changement climatique.

## Création du fonds de résilience calédonien du changement climatique

Le fonds a pour objet de financer les actions qui entrent dans le cadre de la stratégie calédonienne du changement climatique, en recueillant des financements extérieurs de grandes fondations nationales, régionales et internationales qui sont intéressées par la Nouvelle-Calédonie.

Il pourra apporter son soutien à travers la prise en charge totale ou partielle des ressources humaines ou une aide au financement de travaux et services commandés par la collectivité.

Les ressources du fonds seront constituées des contributions, des aides, des subventions ou des dons.

Il sera géré par le comité calédonien du changement climatique.

\* \*  
\*